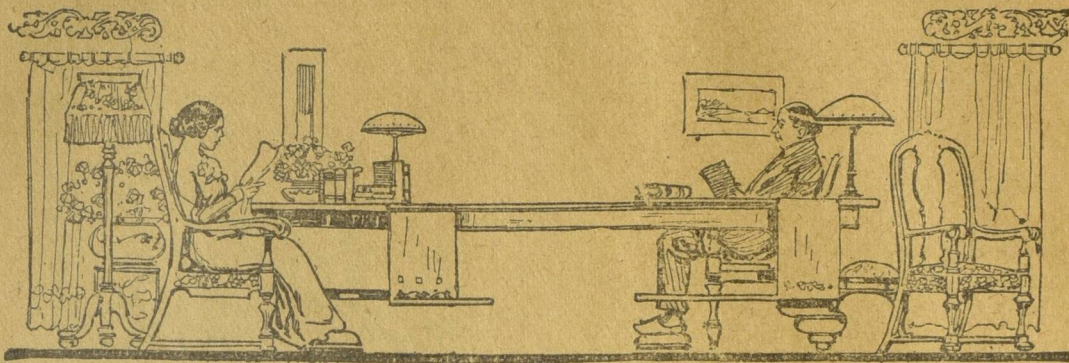




## BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

### LA LITTÉRATURE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

(Supplément du Manuel illustré d'Histoire de la Littérature française, de J. Calvet, Paris, 1923). Au Canada, par Emile Chartier.

Notre intention, comme bien l'on pense, n'est pas de vider la question de l'existence ou de la non-existence d'une littérature canadienne. Une telle tâche implique une sûreté de jugement et une autorité peu ordinaires. Beaucoup de gens se sont colletés avec ce beau problème, décidés à le résoudre de façon définitive. Ils n'ont réussi, va sans dire, qu'à convaincre davantage les convaincus. Ont-ils opéré une seule conversion ? Ont-ils modifié les concepts du dernier des amateurs de lettres ? Nous ne le croyons pas. C'est le propre de toute discussion d'envenimer bien plus que de régler une querelle. Et il semble que cet axiome (qui pourrait bien être un paradoxe) s'applique plus particulièrement aux querelles littéraires. Que l'écrivain cède à ses adversaires, se rende à leurs raisons, il s'aliène les sympathies et la confiance de ses lec-

teurs. Le bonhomme de lettres engagé dans une polémique doit, chez nous, en sortir vainqueur ! Les controverses littéraires s'apparentent ainsi aux insipides discussions politiques. La valeur de son style n'est pas comptée à l'auteur d'un article abimé par la critique, pas plus que le mouvement de son discours, la beauté de sa phrase, la rondeur de ses périodes, ne rachètent l'orateur, s'il est "massacré" par un adversaire malin.

Le polémiste qui n'a pas toujours raison est indigne de tenir une plume ! Et voilà pourquoi les irrédentistes de la littérature canadienne et ses nihilistes ne trouveront jamais un terrain d'entente.

La polémique est vieille ; elle date tout au moins de l'altercation Ah der Halden-Fournier (Revue canadienne, 1906-1907). Vinrent les disputes entre régionalistes et universalistes. Olivier Asselin, dans la magnifique préface de l'Anthologie des Poètes Canadiens du regretté Jules Fournier, revient à la charge : "Une littérature peut être nationale, écrit-il, par la nature des sujets, mais à condition d'être d'abord une littérature, c'est-à-dire autre chose qu'un ensemble d'é-